

L'apprentissage précoce d'une langue étrangère dès la maternelle : le cas des établissements privés en Algérie

Early learning of a foreign language from kindergarten: The case of private schools in Algeria

Bentahar Faten

Université de Batna 2 Mostefa Ben Boulaid-Algérie

faten.bentahar@univ-batna2.dz

Pour citer cet article :

Bentahar, F. (2015). L'apprentissage précoce d'une langue étrangère dès la maternelle : le cas des établissements privés en Algérie. *Revue Traduction et Langues 14 (1)*, 76-82.

Abstract: *This paper is a reflection on the interest growing caused by the early training of a foreign language in the establishments deprived in Algeria. One of the solutions advanced to achieve the ambitious goal to train multilingual speakers consists in as much as possible anticipating the contact with another language. If the child very early learns the foreign language within the framework from a bilingual education, he will not know blockings which harm the training. It will rather gain unquestionable advantages on the intellectual level and the*

However, the early teaching of a foreign language raises fundamental questions, all related to the fact that learning it is a child. Today, the specialists resort to the neurosciences, cognitive, psychological, linguistic sciences and with sciences of education, to develop an interdisciplinary epistemological model of the early teaching of the languages, made up of dimensions acquisitionnelle, linguistic, cultural and methodological.

Key words: *Early training - neurosciences - cognitive sciences - linguistic dimension - foreign language.*

Résumé : *Le présent papier est une réflexion sur l'intérêt croissant suscité par l'apprentissage précoce d'une langue étrangère dans les établissements privés en Algérie. Une des solutions avancées pour atteindre l'objectif ambitieux de former des locuteurs plurilingues consiste à anticiper le plus possible le contact avec une autre langue. Si l'enfant apprend très tôt la langue étrangère dans le cadre d'une éducation bilingue, il ne connaîtra pas les blocages qui nuisent à l'apprentissage. Il gagnera plutôt des avantages certains sur le plan intellectuel et sur le plan de la personnalité. Cependant, l'enseignement précoce d'une langue étrangère soulève des questions fondamentales, toutes liées au fait que l'apprenant est un enfant. Aujourd'hui, les spécialistes recourent aux neurosciences, aux sciences cognitives, psychologiques, linguistiques et aux sciences de l'éducation, pour développer un modèle épistémologique interdisciplinaire de l'enseignement précoce des langues, constitué des dimensions acquisitionnelle, linguistique, culturelle et méthodologique.*

Mots clés : *Apprentissage précoce, neurosciences, sciences cognitives, dimension linguistique, langue étrangère.*

1. Introduction

Si l'apprentissage précoce joue un rôle fondamental dans l'apprentissage d'une langue étrangère, et plus spécifiquement de sa prosodie et de sa prononciation, il reste malheureusement une préoccupation négligée au sein des pratiques pédagogiques malgré des expérimentations commencées dès les années 90. Nous essaierons de déterminer brièvement le statut de l'apprentissage précoce en Algérie.

On a beaucoup écrit sur l'apprentissage précoce des langues et sur tous les tons, tour à tour enthousiaste, inquiet ou profondément angoissé. Dès lors, comment y voir clair dans le débat relatif à l'apprentissage précoce des langues ou à celui relatif au bilinguisme ? Le point sur les conditions nécessaires à la réussite d'un tel enseignement, sur ses avantages et ses enjeux.

Il est important d'être confronté dès le plus jeune âge à la langue étrangère. Plus l'apprentissage ne sera précoce, mieux ce sera pour l'enfant. À trois ans, l'enfant a toute la souplesse intellectuelle pour imiter, pour apprendre, pour se fondre dans la langue et la culture de l'autre. À la maternelle, il apprend la langue étrangère en chantant, en jouant, en réalisant des objets... sans effort, sur le mode ludique. C'est un moment exceptionnel où l'enfant est disponible pour emmagasiner de nombreuses connaissances. Il répète les sons qu'il ne connaît pas dans sa langue. Il répète sans accent. Il le fait par plaisir.

2. Délimitation du domaine de recherche

Pour une délimitation épistémologique du domaine de recherche de la didactique précoce des langues, il faut partir de son objet d'étude : l'acquisition des langues à un âge précoce. Nous tentons donc une analyse des composantes de cette expression.

• Acquisition

L'acquisition linguistique (par opposition à l'apprentissage) est un processus essentiellement inconscient qui mène à une compétence linguistique stable au moyen de l'automatisation des processus d'élaboration du langage.

À la lumière des hypothèses sur les périodes critiques et sur la base des connaissances actuelles concernant les processus neuropsychologiques qui gouvernent l'acquisition linguistique, il est raisonnable de penser que chez l'enfant l'acquisition de l'input linguistique auquel il est soumis systématiquement est possible. La didactique précoce des langues vise donc à favoriser l'intériorisation permanente, inconsciente et automatique des langues chez l'enfant, le préscolaire.

• Langues

L'objet d'étude de la didactique précoce des langues est le processus de l'acquisition linguistique chez l'enfant ; à côté des langues étrangères on doit donc inclure l'acquisition des langues maternelles, dans l'optique plus générale de l'éducation linguistique.

• Âge précoce

Le terme « précoce » a été pendant de nombreuses années fuyant et indéfini, et dans la littérature spécifique on a risqué d'identifier inconsciemment l'acquisition linguistique, précoce à l'enseignement des langues aux enfants à l'école primaire.

Les recherches les plus récentes dans le domaine des neurosciences permettent au contraire une définition beaucoup plus précise du terme, à partir de la connaissance des périodes critiques et des périodes sensibles pour l'acquisition linguistique :

- **Périodes critiques pour l'acquisition linguistique**

Il est potentiellement possible d'acquérir une ou plusieurs langues étrangères avec des compétences égales à celle d'un natif à l'intérieur d'une des fenêtres temporelles suivantes :

0-3ans : acquisition d'une prononciation parfaite et excellent développement des habiletés linguistiques ;

4-8 ans : acquisition d'une prononciation parfaite, excellent développement linguistique, mais l'énergie nécessaire pour activer les aires cérébrales où les langues sont représentées est plus grande.

- **Périodes sensibles pour l'acquisition linguistique**

Une fois que ces fenêtres temporelles sont dépassées, il y a une période sensible (8-22 ans), pendant laquelle l'élève a encore de fortes potentialités neurologiques, qui lui permettent de développer une bonne compétence linguistique, mais il est de plus en plus difficile que cette compétence soit comparable à celle d'un natif. L'accent étranger s'insinue en effet plus ou moins fortement, la compétence morphosyntaxique peut encore bien se développer, mais avec plus de peine, alors qu'il n'y a pas de difficultés particulières à l'acquisition lexicale, mais seulement celle des mots de classe ouverte.

- **L'apprentissage des langues tout le long de la vie**

Après la période sensible, l'acquisition profonde d'une langue est beaucoup plus difficile, et elle est influencée par des facteurs contextuels (contexte naturel ou institutionnel, quantité et qualité de l'input, prestige de la langue objet d'étude) et personnels (intelligence, style d'apprentissage).

À la lumière de ces données on définit « précoce » une didactique des langues qui s'intéresse à l'acquisition linguistique au cours des dix premières années de l'enfant. Il faut toutefois distinguer l'acquisition au cours de la première enfance (jusqu'à 7-8 ans) lors de la première période critique, et pendant la deuxième (-7 ans) et la troisième enfance (8-12 ans, en correspondance avec la première phase de la période sensible).

3. Etat des lieux

Dans les pays qui proposent un apprentissage d'une langue étrangère dès la maternelle comme le Liban ou l'Égypte (écoles privées), l'Italie et la France dans certaines de leurs régions (Val d'Aoste, Alsace...), on a choisi l'option du bilinguisme. C'est-à-dire que les activités scolaires se font en général à parité dans la langue maternelle et dans la langue étrangère. La langue étrangère n'est donc pas apprise pour elle-même, mais elle est le vecteur d'enseignements disciplinaires. Elle a ainsi un sens. Elle permet l'accès à certaines connaissances.

Mais la systématisation de l'apprentissage précoce continue à se heurter à un certain nombre de problèmes, dont les plus sérieux restent le suivi de cet enseignement au cours de la scolarité et la formation des professeurs. Avec cette réforme, l'Algérie s'est-elle

enfin donné les moyens d'une politique ambitieuse en matière d'enseignement précoce des langues étrangères ?

Bien entendu, il ne suffit pas de commencer à apprendre la langue dès l'âge de trois ans. Il faut poursuivre cet apprentissage tout au long du cursus primaire. Si l'on veut que l'enfant soit réellement bilingue, il est nécessaire de lui proposer un enseignement dans sa langue et dans la langue étrangère durant toute sa scolarité primaire. Cette éducation bilingue ne représente pas de surcharge de travail pour l'enfant car on ne lui propose pas de cours supplémentaires par rapport à l'emploi du temps classique mais seulement des enseignements disciplinaires dans la langue étrangère.

Certains pays ont choisi d'enseigner les disciplines littéraires en langue étrangère (écoles bilingues en Roumanie, en Allemagne...), d'autres les disciplines scientifiques (écoles bilingues au Vietnam, en Égypte, en Moldavie...), d'autres l'éducation physique (Seychelles) ou les disciplines artistiques... Une seconde langue étrangère est rapidement introduite dans le cursus, en fin de primaire ou dès la première année du secondaire, ce qui fait que l'élève est trilingue à l'issue de son cursus.

Voici donc rapidement présentées les conditions idéales d'un enseignement bilingue. Rien à voir avec l'exposition homéopathique à la langue étrangère qui est proposé aux enfants du primaire en France. Dans ce cas, il ne s'agit pas bien sûr d'éducation bilingue. Je ne soulignerai pas ici la frilosité de notre politique en matière d'enseignement précoce des langues. Je voudrais seulement insister sur les avantages cognitifs d'une véritable éducation bilingue.

4. Des avantages cognitifs

Le grand avantage lié à l'éducation bilingue est le fait, finement analysé par C. HAGEGE (1996), que le jeune enfant est capable d'entendre et de reproduire à l'identique les sons des autres langues inconnus de sa langue maternelle et qu'il n'en sera plus capable à l'âge de dix ans. L'enfant qui aura appris très tôt une langue étrangère n'aura donc pas d'accent.

Il faut signaler aussi que l'on entre plus facilement dans une langue étrangère lorsqu'on est tout petit et confiant et que l'on n'est pas encore inhibé par la crainte du brouillage de son image sociale ni affecté par une construction identitaire délicate, comme on peut l'être dès l'âge de la préadolescence, où l'on supporte plus difficilement la différence et le regard de l'autre que l'on imagine délibérément critique.

Si l'enfant apprend très tôt la langue étrangère dans le cadre d'une éducation bilingue, il n'aura donc pas d'accent et il ne connaîtra pas les blocages qui nuisent à l'apprentissage, mais il aura aussi des avantages certains sur le plan intellectuel et sur le plan de la personnalité.

De nombreuses études ont suggéré l'existence d'un avantage sur le plan intellectuel lié au développement de la bilingualité. Des spécialistes des sciences de l'éducation ont comparé, à Montréal, les résultats à des tests d'intelligence verbale et non verbale, d'enfants bilingues français-anglais et d'enfants monolingues, âgés de dix ans, ont constaté une certaine supériorité intellectuelle des bilingues qu'ils attribuent à une grande « flexibilité cognitive » résultant de l'habitude de passer d'un système de symboles à l'autre. Ces avantages cognitifs liés au développement bilingue se retrouvent au niveau des tâches créatives, des habiletés métalinguistiques et de la créativité verbale.

On a pu constater aussi que l'introduction d'une langue seconde à un âge précoce entraîne de meilleures performances en langue maternelle à condition que la compétence en langue maternelle soit déjà élevée au moment de l'exposition à la langue. De même, une comparaison entre des enfants bilingues franco-arabes et des enfants monolingues scolarisés dans une même école française et appartenant au même milieu socio-culturel a montré que les enfants bilingues avaient des résultats supérieurs en français et en mathématique (Groux, Porcher, 1998).

Ce dernier constat vient nuancer les conclusions de certains chercheurs comme Lambert (1977) qui pense que le rapport entre les statuts respectifs des deux langues du bilingue détermine l'évolution de la bilingualité.

L'avantage cognitif lié au développement bilingue se retrouverait surtout chez les enfants d'une communauté dominante qui sont scolarisés dans une langue moins prestigieuse. C'est ce que l'on appelle le bilinguisme additif. La forme soustractive se retrouverait surtout chez les enfants de minorités ethnolinguistiques. Ce serait donc le rapport entre les statuts respectifs des deux langues qui déterminerait l'évolution de la bilingualité.

Cependant, En France, les enfants bilingues, issus de l'immigration, qui ont la possibilité de pratiquer leurs deux langues dans le système scolaire, ont des résultats supérieurs à ceux de leurs collègues monolingues (pour qui le français est la seule langue d'enseignement) dans ces disciplines si valorisées que constituent le français et les mathématiques.

Tous les chercheurs qui se sont intéressés au bilinguisme ont reconnu la grande plasticité du cerveau jeune, capable d'acquérir de nouveaux mécanismes linguistiques, que l'adulte ne possède plus au même degré. Pour un cerveau jeune, l'acquisition de deux ou trois langues n'est pas plus difficile que celle d'une seule. Et il n'est pas nécessaire qu'il y ait traduction ou enseignement car la langue étrangère s'acquiert spontanément jusqu'à l'âge de six ou sept ans si l'enfant est immergé dans un milieu où l'on parle une autre langue que la langue maternelle, ou les deux langues. Le bilinguisme institutionnel peut représenter ce milieu favorable à l'apprentissage spontané et simultané de deux langues.

Enfin, il convient de souligner l'importance de l'apprentissage précoce des langues sur le plan de la personnalité. En effet, comment peut-on mieux éduquer l'enfant à l'altérité qu'en lui proposant un enseignement des langues étrangères dès son plus jeune âge ? En découvrant très tôt une autre langue et une autre culture, l'enfant va acquérir une ouverture intellectuelle et il aura de meilleures chances de comprendre les autres. Il aura aussi des éléments nouveaux pour réfléchir à une éthique qui tiendra compte des autres et qui privilégiera les valeurs d'harmonie et de concorde.

5. Les enjeux de l'apprentissage précoce

L'apprentissage précoce en Algérie a connu une véritable période d'enthousiasme dans les années 90, suscitée par la parution du livre de Malika GREFFOU (1989). Celle-ci montrait la grande malléabilité cérébrale chez le jeune enfant, favorisant tout apprentissage et notamment, celui d'une langue étrangère. La vague d'intérêt pour l'apprentissage précoce est retombée jusqu'à la fin de la décennie noire.

L'erreur la plus grave avait été de penser qu'il suffisait de placer les enfants, de manière précoce, au contact d'une langue étrangère pour que le miracle se produise et que les enfants se mettent à parler aussi bien que des vrais bilingues. La réalité fut tout autre et la formation insuffisante des enseignants, le manque de matériel pédagogique, les horaires insuffisants et surtout l'absence de continuité entre le primaire et le moyen, et surtout un certain laxisme de l'état.

Depuis les années 2000, l'apprentissage précoce suscite à nouveau l'intérêt des gouvernants et des associations. Ainsi, pour la première fois, le projet d'enseignement précoce des langues est accepté. Cette prise de conscience se remarque dans le projet de généralisation de l'enseignement préscolaire qui inscrit l'apprentissage précoce d'une seconde langue (après l'arabe) comme une véritable obligation.

Actuellement, la plupart des écoles privées implantées surtout dans les grandes villes proposent aux enfants un enseignement, obligatoire des langues étrangères, français et anglais prioritairement dès l'âge de 8 ou 9 ans ; les apprentissages véritablement précoces sont cependant plus rares ; Certains établissements privés proposent l'enseignement du français à partir de 3/4 ans.

Les langues étrangères représentent aujourd'hui un atout important sur le plan humain mais aussi sur le plan social. On sait, pour avoir lu Bourdieu, et en particulier : « Ce que parler veut dire », L'économie des échanges linguistiques, qu'elles confèrent un pouvoir symbolique important à ceux qui les parlent. Le capital linguistique constitué par les compétences en langues étrangères apporte au locuteur un capital social incontestable, une reconnaissance sociale et un pouvoir symbolique fort. Les classes privilégiées l'ont d'ailleurs bien compris qui investissent sans compter dans les séjours linguistiques à l'étranger pour leurs enfants. Il est donc important de proposer à tous les enfants la possibilité de maîtriser, le plus tôt possible, des langues étrangères pour qu'ils puissent avoir une chance de s'intégrer à un monde en perpétuel changement et pour qu'ils puissent mieux le comprendre.

Nous constatons qu'un enseignement bilingue pour tous se met en place dès la maternelle, à l'exemple de ce qui se fait depuis de nombreuses années dans les autres pays, particulièrement en Europe. Nous avons enfin compris qu'on ne renonce pas à son identité, à ses spécificités culturelles, mais qu'on se tourne aussi vers les autres.

6. Perspectives

L'apprentissage précoce est devenu un véritable enjeu dans un monde en pleine mutation où les échanges linguistiques occuperont une place prépondérante au cours du prochain millénaire. Porcher (1995 : 44) prévoit que « l'apprentissage précoce sera l'une des grandes affaires des années à venir (au moins en Europe) du français langue étrangère ». Tout citoyen algérien devra posséder la maîtrise de plusieurs langues parlées dans le monde moderne. Pour atteindre cet objectif, il faut commencer l'apprentissage d'une langue étrangère dès le niveau préscolaire ».

Mais, en Algérie, l'initiation précoce ne consiste finalement qu'à avancer la durée du cursus d'apprentissage de la langue étrangère, à 8 ans au lieu de 09. Dans de bonnes conditions, l'enfant fait preuve d'étonnantes facilités à la restitution de la prosodie et de l'accentuation d'une langue étrangère. Les problèmes semblent avant tout dépendre du cadre des réformes et de leurs conditions d'application et surtout de la volonté des autorités

de notre pays. Tant qu'un certain nombre de précautions ne seront pas prises, notamment en matière de formation et de suivi, l'apprentissage précoce perdra ses spécificités, pour ne redevenir qu'un apprentissage classique.

7. Conclusion

On peut mettre en place cet enseignement en Algérie. Si les responsables éducatifs sont convaincus de l'intérêt de former des enfants plurilingues et pluriculturels, des moyens financiers seront dégagés (une école bilingue coûte une fois et demie plus qu'une école monolingue), des formations d'enseignants seront mises en place. En ce sens, la mondialisation représente un formidable espoir pour le plurilinguisme et le pluriculturalisme à notre pays.

Sans aucun doute, un enseignement précoce des langues ne pourrait-être que motivant pour les jeunes enfants puisqu'en adéquation avec leurs besoins, leurs attentes et leurs centres d'intérêt. Dans le monde d'aujourd'hui et à la lumière de ce que sera le monde de demain, il serait plus que dommage de passer à côté des fabuleuses possibilités d'apprentissage des enfants en ne les éduquant que de manière monolingue, comme ce fut pendant longtemps dans notre pays. Les enfants d'aujourd'hui devront probablement, pour affronter le monde de demain sans s'affronter, faire preuve d'ouverture d'esprit et poser un regard positif sur l'Autre. En effet, ces valeurs sont communes aux individus multilingues ayant trouvé leur place dans un monde pluriculturel.

Références

- [1] BALBONI. P. E, COONAN. C.M & GAROTTI, R. F. (Eds.), (2001), *Langues Étrangères à l'École Maternelle*, Perugia, Guerra.
- [2] DALGALIAN, G. (1981), *Pour un Nouvel Enseignement des Langues et une Nouvelle Formation des Enseignants*, Paris, Clé International.
- [3] DODANE, CH. (2000), L'apprentissage précoce d'une langue étrangère : une solution pour la maîtrise de l'intonation et de la prononciation ? Dans Guimbretière (Ed.), *La Prosodie au Cœur du Débat : Apprendre, Enseigner, Acquérir*, Rouen : Presses Universitaires, Dyalang, 229-248.
- [4] GREFFOU, M. (1992), *L'école algérienne de Ben Badis à Pavlov*, Edition Laphomic, Alger.
- [5] GARABEDIAN, M. (1996), Apprendre les langues étrangères le plus tôt possible à l'école primaire : pourquoi ? Pourquoi faire ? In *Les Langues à l'Ecole, un Apprentissage ? Actes du Colloque IUFM 13 et 14 mars à Dijon*.
- [6] GROUX, D. (1999), *Des conditions favorables pour un enseignement précoce des langues ? L'apprentissage précoce des langues, Résonances*, Sion, Suisse.
- [7] GROUX, D & Porcher, L. (2003), L'apprentissage précoce des langues, Que sais-je ? P.U.F.
- [8] HAGEGE, C. (1996), *L'Enfant aux Deux Langues*, Ed. O. Jacob, Paris.
- [9] PORCHER, L. (1998), *L'Apprentissage Précoce des Langues*, P.U.F, Paris.